

Votre interlocuteur

Mme Stephanie RENIER

PLUS VERT

+33609219096

succes.clients@vertailleurs.fr



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Cabinet VERT AILLEURS

adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine **SAS** au capital social de **100** euros, immatriculé au
RCS de MEAUX sous le numéro
940 570 872, dont le siège social est situé
3 place octogonale 77700 CHESSY
Téléphone **06 09 21 90 96** - patrimoine@vertailleurs.fr
<https://www.vertailleurs.fr/>

VOTRE CONTACT

Mme RENIER Stephanie
PLUS VERT
3 place octogonale
77700 Chessy

Téléphone : **+33609219096**
Email : succes.clients@vertailleurs.fr

INFORMATIONS

Activités réglementées

PLUS VERT ou **nom commercial VERT AILLEURS** est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 25004858 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes en tant que Conseiller en Investissements Financiers (CIF), en tant que Courtier en Assurance (COA), Conseiller en investissements financiers (CIF), Courtier en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP), et immatriculée ORIAS (25004858)

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière d'investissements financiers^[1] sont fournis de manière :

- non-indépendante et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires et par commissions sur les instruments financier ;

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **IROKO, NOVAXIA, CORUM, EPSICAP nano, EQUITIM...**

Identité du ou des mandants pour lesquels le professionnel exerce une activité de démarchage : **néant.**

[1] A l'exception des conseils portant sur la fourniture de services d'investissement et sur la réalisation d'opérations sur biens divers.

N° ORIAS : N°25004858

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA
Numéros de polices : 034089

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CONSEIL EN INVESTISSEMENT	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
CORUM	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours, UPFRONT
EPSICAP Nano	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours, UPFRONT
EQUITIM	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours, UPFRONT
IROKO	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours
NOVAXIA	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours
THEOREIM	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Rétrocession sur encours, UPFRONT

Courtier

Courtier en assurance dans la catégorie « c »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « c » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et se prévalant d'un service de recommandation fondé sur une analyse impartiale et personnalisée du marché.

Entreprise(s) d'assurance représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en assurance en N-1 : **NEANT.**

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : **NEANT.**

N° ORIAS : N°25004858

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE
Numéros de polices : 034089

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
COURTAGE D'ASSURANCE	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APICIL VIE	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Rétrocession sur encours
CORUM LIFE	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Rétrocession sur encours
ORADEA	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Rétrocession sur encours
PLUS VIE	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Rétrocession sur encours
SPIRICA	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Rétrocession sur encours

FINANCEMENT

Mandataire d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiements (MIOBSP)

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **NEANT**.

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le mandataire détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **néant**.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (le mandant est courtier)

Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant :

**FINSPOT est immatriculée au registre de l'ORIAS en tant que Courtier en opérations de banque et en services de paiement sous le numéro 17000916 (www.orias.fr),
4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09**

Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : **SG, CREDIT AGRICOLE, ARKEA, LCL, BRED, BNP, BANQUES POPULAIRE, CAISSE D'EPARGNE, CIC, CREDIT MUTUEL, CCF...**

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

N° ORIAS : N°25004858

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE
Numéros de polices : 034089

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
INTERMEDIAIRE EN OPERATION DE BANQUE	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
FINSPOT	COURTIER	CONVENTION DE PARTENARIAT	Honoraires

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Investissements durables, ESG et ISR : notre politique chez Vert Ailleurs

Conseils en investissement responsable et gestion de patrimoine durable

Chez Vert Ailleurs, nous croyons que construire son patrimoine ne doit pas se faire au détriment de ses valeurs.

En tant que cabinet de gestion de patrimoine engagé, nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour investir de façon responsable, en tenant compte des critères ESG (environnement, social, gouvernance) et des supports labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable).

Intégration des critères ESG dans nos conseils patrimoniaux

Conformément au règlement européen SFDR (UE 2019/2088), Vert Ailleurs prend en compte les risques de durabilité lors de ses préconisations.

Un risque de durabilité est tout événement ou situation environnementale, sociale ou de gouvernance pouvant affecter la valeur d'un investissement.

Dès l'analyse de votre situation patrimoniale, nous identifions vos préférences en matière d'impact à travers un questionnaire complet (Cash Monitoring) intégrant :

- votre tolérance au risque,
- vos objectifs financiers,
- et vos préférences ESG et ISR.

Résultat : vous recevez des recommandations en cohérence avec vos valeurs, vos objectifs et votre profil investisseur.

Quels produits ESG ou ISR sont proposés ?

Nous sélectionnons uniquement des partenaires agréés (assureurs, sociétés de gestion, banques) qui proposent des supports classés :

- Article 8 (produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales),
- ou Article 9 (produits ayant un objectif d'investissement durable).

Vous êtes informé de la classification SFDR des supports proposés, ainsi que de l'existence ou non de labels officiels (ISR, Greenfin, Finansol...).

Prise en compte des incidences négatives (article 4 SFDR)

Actuellement, en tant que cabinet indépendant, Vert Ailleurs n'intègre pas systématiquement les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, du fait :

- du manque d'harmonisation des données ESG disponibles,
- de la diversité des méthodologies entre sociétés de gestion,

- et de l'absence de reporting unifié côté client.

Cette décision est revue régulièrement, en fonction de l'évolution de la réglementation et des demandes de nos clients.

Politique de rémunération (article 5 SFDR)

Notre rémunération est composée d'honoraires de conseil (facturés directement au client) et, lorsque cela est prévu, de rétrocommissions versées par les partenaires.

Ces rémunérations ne sont jamais liées aux performances ESG d'un produit. Nous nous engageons à conserver une objectivité totale dans nos conseils et à justifier chaque recommandation par écrit dans le cadre de notre mission.

Transparence, documentation et mise à jour

Chaque mission donne lieu à une lettre de mission écrite, indiquant clairement les supports recommandés et les modalités de rémunération.

Notre politique est actualisée annuellement, ou dès qu'un changement réglementaire ou stratégique le justifie.

Toutes les données relatives aux clients et aux préconisations sont conservées dans un espace sécurisé via la GED Treasy.

Pourquoi choisir Vert Ailleurs pour investir de manière responsable ?

Un vrai conseil sur-mesure, loin des approches bancaires standardisées.

Une approche engagée, alignée avec vos convictions.

Des supports sélectionnés, classés Article 8 ou 9, et validés pour leur impact.

Un accompagnement humain, pédagogique, et sécurisé.

MÉDIATEURS

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

Autorité(s) de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier :

Autorité des marchés financiers (AMF) – 17 place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement :

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) – 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris cedex 09.

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Montant 365€ TTC par an pour une formule SOLO et pour un an d'accompagnement

Montant 499€ TTC par an pour une formule Famille et pour un an d'accompagnement

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail **suffisant** d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours ouvrables pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi, pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant le tribunal compétent du territoire de l'État dans lequel le défendeur est domicilié.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Stéphanie RENIER pour augmenter la connaissance des clients et améliorer l'expérience client.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées exclusivement au cabinet Vert Ailleurs

Conformément à la loi « *informatique et libertés* », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant le cabinet Vert Ailleurs : hello@vertailleurs.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

MENTIONS LÉGALES

Politique de confidentialité

Vos données, notre engagement

Parce que parler d'argent, c'est aussi parler de confiance, nous nous engageons à protéger vos informations avec la plus grande rigueur.

Cette page vous explique ce que nous collectons, pourquoi et comment nous protégeons vos données. Si vous avez la moindre question, vous pouvez nous contacter à tout moment.

1. Qui sommes-nous ?

Nous, [Nom du Prestataire], accompagnons nos clients dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine. Pour vous conseiller au mieux, nous devons recueillir certaines informations vous concernant.

Nous respectons le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés.

Adresse : 3 PLACE OCTOGONALE, 77700 CHESSY

Email : hello@vertailleurs.fr

06 09 21 90 96

2. Quelles données collectons-nous et pourquoi ?

Nous ne collectons que ce qui est nécessaire pour vous accompagner efficacement :

Vos informations de base : nom, prénom, situation familiale, coordonnées.

Vos données financières : revenus, placements, biens immobiliers (pour établir des stratégies adaptées).

Votre navigation sur notre site (via cookies) : pour améliorer votre expérience et sécuriser votre accès.

? Pourquoi ? Pour vous fournir un service personnalisé, vous conseiller et respecter nos obligations légales (anti-blanchiment, fiscalité, etc.).

3. Qui a accès à vos données ?

Vos informations restent strictement confidentielles. Seuls :

Notre équipe (dans la limite du nécessaire).

Nos partenaires de confiance (banques, notaires, avocats, si vous nous en donnez l'accord).

Les autorités compétentes, si la loi nous y oblige (ex : lutte contre le blanchiment).

Nous ne vendons jamais vos données.

4. Combien de temps conservons-nous vos informations ?

Données clients : 5 ans après la fin de notre collaboration.

Factures et documents comptables : 10 ans (obligation légale).

Données pour nos newsletters : Jusqu'à ce que vous décidiez de vous désinscrire.

Cookies : 13 mois maximum.

Une fois ces délais passés, vos données sont supprimées ou anonymisées.

5. Vos droits (et comment les exercer)

Vous avez le contrôle sur vos données. À tout moment, vous pouvez :

Accéder à vos données et demander une copie.

Corriger des informations si elles sont inexactes.

Demander leur suppression (dans certains cas).

Limiter leur utilisation ou vous opposer à certains traitements.

Récupérer vos données dans un format lisible pour les transférer ailleurs.

Pour exercer ces droits, il suffit de nous contacter : [hello@vertailleurs.fr

Ou d'écrire à la CNIL si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés : www.cnil.fr

6. Sécurité : comment nous protégeons vos données ?

Nous mettons en place des mesures strictes pour éviter toute fuite ou piratage :

Chiffrement des données.

Stockage sécurisé sur des serveurs protégés.

Accès restreint aux seules personnes autorisées.

Surveillance et détection des intrusions.

En cas de violation de données, nous vous informerons immédiatement, ainsi que les autorités compétentes.

7. Cookies et suivi en ligne

Nous utilisons des cookies pour :

Sécuriser votre connexion.

Améliorer votre navigation.

Analyser les performances de notre site.

Vous pouvez les accepter, les refuser ou les personnaliser à tout moment via les paramètres de votre navigateur.

8. Des questions ?

Nous sommes là pour vous éclairer. Contactez-nous à conseils@vertailleurs.fr.

Dernière mise à jour : 5 mai 2025